



Les fiches de la formation professionnelle

Activités optionnelles en lycée professionnel

Langues vivantes et ouverture internationale

Depuis la rentrée 2024, dans le cadre de la réforme du lycée professionnel, les lycées professionnels peuvent proposer des activités optionnelles destinées à enrichir le parcours des élèves. Ces activités favorisent l'ouverture culturelle, l'acquisition de compétences utiles à la vie personnelle et professionnelle, ainsi que la construction d'un projet d'avenir.

Différentes thématiques sont proposées pour accompagner les équipes. Cette page présente les éléments clés pour développer des activités optionnelles autour du thème des **langues vivantes et de l'ouverture internationale**.

Objectifs et enjeux

Au lycée professionnel, les élèves bénéficient d'un enseignement obligatoire de langues vivantes, fondé sur un programme national, des horaires définis et des ressources disciplinaires. Certains établissements proposent également des sections européennes, qui offrent un enseignement renforcé en langues vivantes, ainsi qu'une discipline non linguistique (DNL), enseignée en partie dans la langue étrangère.

En dehors des sections européennes, une DNL peut aussi être proposée dans le cadre de l'enseignement en langue vivante, principalement dans une discipline professionnelle.

Les activités optionnelles en langues peuvent venir compléter cet ensemble, en offrant un espace supplémentaire pour renforcer les apprentissages linguistiques, soutenir les projets des élèves et favoriser l'ouverture culturelle.

Elles peuvent notamment permettre de :

- Renforcer et consolider les apprentissages

- approfondir les compétences de compréhension et d'expression, à l'oral comme à l'écrit ;
- proposer un renforcement linguistique, notamment en anglais, pour accompagner un passage du CAP au baccalauréat professionnel ou une poursuite d'études ;
- soutenir les élèves dans les secteurs où la maîtrise d'une langue vivante est un atout (hôtellerie-restauration, tourisme, commerce, industrie, etc.).
- Ouvrir l'élève à une seconde langue vivante ou régionale :
 - permettre l'initiation à une nouvelle langue vivante ou régionale ;
 - offrir la possibilité d'apprendre une seconde langue vivante dans les filières où elle n'est pas prévue dans l'emploi du temps.
- Développer des compétences en lien avec l'international :
 - préparer les élèves à une PFMP à l'étranger : repères culturels, situations de la vie courante, autonomie langagière ;
 - travailler la communication professionnelle en langue étrangère (accueil, consignes, échanges simples) ;
 - accompagner des projets de mobilité physique et virtuelle.

Les activités optionnelles peuvent s'appuyer sur différentes modalités d'intervention, offrant un cadre original qui permet aux élèves de sortir de leur quotidien et d'enrichir leur parcours : ateliers (théâtre, écriture, jeux de rôle, animation d'une webradio, etc.), débats, projets culturels ou professionnels, modules courts, regroupements de niveaux ou de spécialités, partenariats extérieurs.

Elles offrent ainsi aux élèves un espace pour progresser, découvrir, communiquer et se projeter, en complément du programme de langues vivantes et des dispositifs existants.

Ressources académiques

Académie de Versailles

L'académie de Versailles propose [une fiche opérationnelle pour l'option Langue](#), avec des indications sur les compétences visées, les modalités pédagogiques et le matériel mobilisable.

Académie de Strasbourg

L'académie de Strasbourg propose [une fiche de cadrage structurée autour de trois axes](#) : poursuite d'études et insertion, ouverture transfrontalière et internationale, construction d'un citoyen éclairé.

Autres ressources et pistes de projets

D'autres ressources ouvrent sur plusieurs possibilités de projets en langues et ouverture internationale. Les trois exemples présentés ci-dessous illustrent comment des dispositifs déjà en place peuvent servir de point d'appui, pour structurer ou enrichir des activités optionnelles, selon les projets et les possibilités de chaque établissement.

La semaine des langues

[La semaine des langues](#) a pour vocation de mettre en lumière les langues et la diversité linguistique dans les écoles et les établissements, mais aussi en dehors du cadre scolaire. Elle constitue un temps fort pour encourager la pratique des langues et leur valorisation. Ainsi, cette semaine peut devenir l'occasion, au sein d'une activité optionnelle, de préparer des supports, des animations ou un temps fort linguistique ou culturel pour l'établissement.

eTwinning

[Le programme communautaire eTwinning](#) peut offrir l'occasion de mener un projet collaboratif à distance avec un partenaire européen, en utilisant l'activité optionnelle comme temps dédié pour construire, échanger, produire et faire vivre le projet.

Exemples de projets eTwinning au lycée professionnel :

- [Health Boosters](#) - Promotion de la santé
- [Mathematical Board Game](#) - Jeu mathématique collaboratif
- [Utopica Europa](#) - Citoyenneté et droits humains
- [LOVE – Listening Other Voices Around Europe](#) - Dialogue et ouverture culturelle

Le programme Erasmus+

Le programme de la commission européenne [Erasmus+](#) peut être préparé dans le cadre d'une activité optionnelle, en accompagnant les élèves dans la découverte d'un pays, d'un environnement professionnel, des démarches à anticiper et des repères utiles avant une mobilité.

Travelling to the UK – EDUCFI & Langue vivante

Une ressource pour faire progresser les élèves en anglais, tout en développant leur autonomie financière, grâce à une mise en situation de préparation de mobilité (budget, choix de transport, hébergement).

[Consulter le document Educfi | Lycée voie professionnelle | Anglais | Travelling to the UK](#)

Quel que soit le projet mené dans le cadre des activités optionnelles en langues, les équipes peuvent également s'appuyer sur le programme des assistants de langues vivantes étrangères (ALVE).

L'intervention d'un assistant permet d'illustrer davantage les activités proposées, de compléter les apports culturels et linguistiques, et de soutenir l'enseignant dans la mise en situation authentique des élèves !

- 74 pays partenaires ;
- 15 langues : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, russe, tchèque, turc ;
- 4 500 assistants de langue.